

# Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

## Déclaration du groupe CFTC

La canicule de 2003 a fait prendre conscience aux Français que l'isolement social pouvait mener au drame. Dans cet avis, la section a démontré que l'isolement social était malheureusement beaucoup plus vaste que cela et qu'il fallait parler d'isolement social dans son ensemble. Il touche cinq millions et demi de personnes, c'est-à-dire plus d'une personne sur dix ; les personnes seules, mais aussi les malades, les proches aidants, les personnes en situation de handicap et les jeunes.

« *Isolement* » ne veut pas dire uniquement « n'ayant aucun contact avec autrui » ; c'est aussi la faiblesse des liens dans leur fréquence et leur régularité. C'est également le lieu de vie et cet isolement n'épargne pas plus les métropoles que les villages. Il était donc important d'en adopter une définition et pour cette raison, la CFTC soutient la préconisation n° 1, qui en donne une vraie définition.

Notre pays est riche en associations et en citoyens prêts à donner en collectif ou en individuel, mais il est nécessaire et beaucoup plus productif que les actions citoyennes soient mieux articulées avec les acteurs institutionnels et professionnels. Il faut déployer et reconnaître les Équipes citoyennes sur l'ensemble du territoire, comme le préconise l'avis dans la préconisation n° 3.

La charte d'engagement par chaque équipe, le portage juridique et la reconnaissance de ces équipes comme un partenaire légitime apportent des garanties, mais aussi facilitent l'accès à des programmes de formation des membres de ces équipes.

La CFTC soutient fortement les préconisations 4 et 5 réclamant une grande cause quinquennale d'engagement contre l'isolement social.

Mieux articuler Service civique, Équipe citoyenne, mouvement associatif avec une coordination stratégique et la création de vrais projets territoriaux d'insertion et de développement social est vital.

Nous devons éviter le millefeuille des dispositifs qui n'apportent que gaspillage de volontés humaines et perte d'engagement de qualité. La CFTC approuve donc la préconisation n° 7.

La prévention est un outil essentiel contre l'isolement social, comme défini dans les préconisations 8 et 10, tout comme la restauration de liens sociaux et la valorisation des métiers du développement social, préconisées dans cet avis.

Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité est un enjeu majeur pour que chaque citoyen trouve sa place dans notre pays. C'est ce que notre section s'est attachée à prioriser dans cet avis. La CFTC a voté l'avis.